

## **Influer sur les politiques d'égalité des sexes du Mercosur : expériences, leçons et travail réalisé par la société civile en Amérique latine**

*Alma Espino*

### **Sommaire**

*Cette étude de cas analyse l'impact des activités du mouvement des femmes, des ONG et des femmes syndicalistes d'Amérique latine en rapport avec les politiques d'égalité des sexes du Marché commun du cône sud (Mercosur). On y présente le processus d'intégration régionale des États membres du Mercosur et la situation actuelle en ce qui a trait aux politiques d'égalité des sexes et aux rapports avec la société civile. Même si le processus décisionnel du Mercosur n'est pas encore pleinement démocratisé sur le plan social et celui de l'égalité des sexes, l'action des femmes a fait naître la combinaison requise d'acteurs et d'intérêts. Il reste impératif que les groupes de femmes de la région accordent la priorité à la participation de la société civile au Mercosur dans un esprit d'égalité entre les hommes et les femmes.*

### **Introduction**

Cette étude de cas a pour but d'améliorer les connaissances pratiques des organisations de la société civile qui participent aux institutions multilatérales. On y documente les expériences et les leçons tirées des rapports établis par les féministes, organisations de femmes et autres organisations de la région avec les institutions de l'accord commercial régional latino-américain, le Mercosur. Pourquoi les femmes et les féministes s'intéressent-elles aux accords d'intégration régionale et à leur impact? C'est qu'ils n'affectent pas au même titre les hommes et les femmes. Cet écart est imputable aux conventions hiérarchiques traditionnelles entre hommes et femmes dans la société. La hiérarchisation crée des inégalités qui déterminent – et limitent – les options offertes aux femmes. En intégrant une perspective sexospécifique à l'analyse de l'impact des politiques commerciales et stratégies d'influence, la société civile peut contribuer à ce que l'on tienne compte des rapports sociaux et de la vie quotidienne dans le processus de décision des macropolitiques.

### **La création du Mercosur**

Le Mercosur fait partie de la série d'accords d'intégration régionale appliqués dans le contexte de la libéralisation du commerce en Amérique latine. Le Mercosur fut créé en 1991 quand l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay ont signé le Traité d'Asunción en vue d'élargir la portée des marchés nationaux. La condition essentielle du Traité consistait à « ... accélérer le processus de développement économique dans le respect de la justice sociale [...] par l'utilisation la plus efficace possible des ressources disponibles, la préservation de l'environnement, l'amélioration de l'infrastructure matérielle des communications, la coordination des politiques macroéconomiques et l'intégration des divers secteurs économiques selon les principes suivants : gradualisme, souplesse et équilibre ». [1].

Le processus d'intégration devait aboutir à un marché commun du Sud après une série d'étapes : (a) libre circulation des biens, services et facteurs de production entre pays signataires; (b) introduction d'un tarif extérieur commun (TEC) et adoption d'une politique commerciale commune pour présenter une position coordonnée aux forums régionaux et internationaux sur l'économie et le commerce; c) coordination des politiques sectorielles et macroéconomiques; et (d) harmonisation des cadres juridiques.

Un protocole additionnel lié au Traité d'Asunción fut approuvé lors du sommet des présidents à Ouro Preto en décembre 1994. Ce protocole établit la structure institutionnelle et les mécanismes de base de la politique commerciale commune de l'union douanière régissant le Mercosur. On créa aussi d'autres appareils [2] à l'époque (Commission parlementaire conjointe (CPC) et Forum consultatif économique et social (FCES). Tel qu'entendu, l'union douanière partielle fut appliquée en 1995, y compris la libre circulation des biens et le tarif extérieur commun (TEC) pour la plupart des tarifs en place. La date de lancement du marché commun du Sud n'a toutefois pas été déterminée. En 1996, le bloc économique a signé des accords d'association avec la Bolivie et le Chili, et lancé un mécanisme de consultation politique commun, le *Mercosur politique*. Jusqu'ici, le processus d'intégration a connu des hauts et des bas, au gré de l'évolution politique et économique de la région. Divers éléments ont favorisé ou freiné l'élargissement de la portée des accords au fil des ans.

### **Éléments clés de la participation au Mercosur : acteurs sociaux et stratégies d'influence**

Trois grands facteurs ont stimulé la participation de la société civile au Mercosur : l'intérêt général envers le processus d'intégration et ses effets sur la région; la participation des mouvements syndicaux; et la participation des ONG. L'effet combiné de ces facteurs, influencés par le mouvement des femmes et les groupes féministes, a exercé un impact sur les politiques du Mercosur en matière d'égalité des sexes. Nous analysons ici ces trois facteurs.

#### **Intérêt envers le processus d'intégration et ses effets sur la région**

L'analyse et la discussion de l'impact économique et social du Mercosur ont vite soulevé l'intérêt de diverses organisations sociales, dont les groupes de femmes. Cet intérêt se fonde sur deux grands éléments :

(a) Les organisations et groupes de femmes s'intéressaient aux caractéristiques particulières de l'accord au regard de ses objectifs explicites et des stratégies politiques et économiques derrière sa création. Solution de rechange à l'intégration internationale, l'accord pouvait séduire des partenaires au contexte et aux intérêts similaires.

(b) On s'intéressait aussi aux réalisations du Mercosur sur le plan de la participation sociale à des groupes de travail tripartites (État, travailleurs et employeurs) et d'autres appareils. Ce caractère tripartite offrait de nouveaux espaces aux représentants de la société civile par le truchement du Forum économique et social.

L'intérêt envers le processus et ses effets incita les parties intéressées à élaborer des stratégies d'influence qui ont pris de l'ampleur au fur et à mesure de l'apparition de nouvelles avenues de participation pour la société civile.

## **Le mouvement syndical**

En raison de son pouvoir d'organisation et d'influence, le syndicalisme fut l'un des acteurs sociaux les plus pertinents tout au long du processus en vue du Mercosur. Créée en 1986, la CCSCS (Agence de coordination des sièges syndicaux du cône Sud) réunissait les principaux sièges syndicaux de l'Argentine, du Brésil, de la Bolivie, du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay. En 1991, le groupe commença à participer au processus d'intégration économique du Mercosur par le truchement du SGT11 (sous-groupe de travail-11). [3] L'un des résultats du SGT11 fut que l'on tienne compte de 34 accords internationaux sur la main-d'œuvre. Considérés comme essentiels, ces accords devaient être intégrés aux futurs accords de parité afin d'atténuer l'asymétrie des législations nationales. Les 34 accords ont obtenu le statut juridique de cadre directeur standard pour l'élaboration des lois du travail dans les pays du Mercosur. [4]

En 1997, on a mis sur pied la Commission des femmes de la CCSCS-Mercosur. Elle avait pour but de stimuler la participation des travailleuses au Mercosur; transmettre des renseignements à jour à tous les ministères et secrétariats chargés des questions féminines et syndicales; diffuser à l'échelle nationale et régionale la teneur de la Charte sociale (intitulée par la suite Déclaration sociale et du travail du Mercosur, 1998); élaborer des politiques d'action positive pour les femmes dans la région en vertu de l'engagement envers la plateforme d'action de Beijing Action; adopter les mesures requises pour éliminer toutes les formes de discrimination envers les femmes; et ratifier les accords de l'Organisation internationale du travail (OIT).

L'une des réalisations les plus pertinentes de la participation des syndiquées au processus d'intégration régionale du Mercosur sur le plan social et de l'égalité des sexes est la Déclaration sociale et du travail. Inspirée du chapitre sur les droits sociaux fondamentaux des travailleurs de la communauté économique européenne, la Déclaration émane d'une proposition soumise par les sous-groupes de travail 10 et 11. Elle prévoit un système de réglementation sociale et du travail visant à assurer des conditions de travail et des droits égaux à tous les travailleurs qui circulent librement dans les quatre États membres. [5]

La Déclaration reflète la reconnaissance conjointe par le Mercosur et les travailleuses d'un ensemble minimal de droits pour les travailleurs dans le cadre de l'intégration économique. C'est un jalon important vers l'égalité des droits et de l'accès à l'emploi sans égard à la race, à la nationalité, à la couleur de la peau, au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'âge, aux croyances religieuses, aux opinions politiques ou syndicales, à la situation économique ou à toute autre caractéristique sociale ou familiale. Selon la réglementation en vigueur, les États membres s'engagent à assurer la non-discrimination, tant sur le plan des lois que celui des pratiques.

La Déclaration sociale et du travail du Mercosur peut être considérée comme le fruit des leçons tirées d'autres processus régionaux, tels que la Communauté économique européenne (CEE). La Déclaration de la Communauté économique européenne est un succès sur le plan de l'influence, mais elle n'a pas réussi à exercer un impact important sur les employeurs de l'ensemble de la région, notamment en raison de son caractère non contraignant.

## **Organisations non gouvernementales (ONG)**

Les ONG de femmes et les femmes du milieu syndical et universitaire ont stimulé le débat et l'élaboration de propositions sur la dimension sexospécifique des questions relatives à l'intégration régionale, et ce, dès le début du processus en vue du Mercosur. Voici les

étapes les plus marquantes de leur travail : panel lors du forum préparatoire régional des ONG en vue du sommet de Beijing, mar del Plata (1994); panel lors du forum des ONG, Beijing (1995); séminaire UNIFEM/FLACSO/IDB, São Paulo (1995); séminaire de Buenos Aires organisé par le Conseil national des femmes d'Argentine, avec l'appui de l'Union européenne (1995); deuxième séminaire Femmes et Mercosur organisé par UNIFEM à São Paulo, réunissant représentantes de l'OIT, femmes du milieu syndical, parlementaire, universitaire et du mouvement des femmes (1997).

À la suite des événements tenus en 1995, on a préparé des analyses et documents conjoints sur le marché de l'emploi et constitué un réseau d'information et de communication – qui mena à la création du réseau Femmes et Mercosur. Formé d'organismes gouvernementaux sur la condition féminine, d'ONG, de femmes du milieu parlementaire, de la recherche, des syndicats et du monde des affaires, ce réseau vise à partager l'information et les résultats de divers projets de recherche. Les stratégies d'influence ont d'abord ciblé l'impact du Mercosur sur l'emploi [6]. Il est à noter que cette priorité s'inspirait des efforts conjoints réalisés à l'échelle régionale par le mouvement des femmes en vue de la Conférence mondiale de Beijing.

D'autres projets ont suivi depuis 1997 : le RIGC (Réseau international femmes et commerce), l'AFM (Articulation féministe Marcosur) et divers réseaux de femmes de milieu rural se penchent depuis dix ans sur les enjeux liés à l'intégration régionale selon divers points de vues et thèmes particuliers (économie, commerce, emploi, participation politique, culture). On ajouta une dimension Nord-Sud, dont un projet de recherche-diffusion réalisé par des organismes en Argentine, au Mexique et en Europe [7]. Ce projet multinational a organisé l'atelier *Commerce international et inégalité entre les sexes : analyse des accords commerciaux entre l'Union européenne et l'Amérique latine, l'expérience du Mexique et du Mercosur* lors du Forum social mondial à Porto Alegre en 2002 [8].

En 2006, pendant la présidence intérimaire de l'Uruguay, deux rencontres ont eu lieu à Montevideo : *Égalité des sexes et Mercosur : points de vue de l'État et de la société civile*, les 29 et 30 mai, et le séminaire *Mercosur et stratégies d'influence : lier les efforts des organisations sociales et féministes*, les 19 et 20 septembre, organisées par trois réseaux régionaux (RIGC, AFM et Commission des femmes de la CCSCS) avec l'appui de Friedrich Ebert Stiftung (FESUR). La version préliminaire du document *Possibilités d'emploi dans le Mercosur et égalité des sexes* fut présentée lors du séminaire. La présidente de l'Institut des femmes d'Uruguay assista aux deux rencontres à titre de membre de la REM (Réunion spécialisée des femmes).

### **Point tournant de la participation : la Réunion spécialisée des femmes (REM)**

Grâce à la cristallisation des activités réalisées dans la région par le mouvement des femmes, les ONG et les femmes syndicalistes, des représentantes des bureaux de la condition féminine des États membres du Mercosur et du Chili purent se réunir en décembre 1997, avec l'aide d'UNIFEM, en vue d'ébaucher une proposition exigeant que le processus d'intégration considère officiellement les enjeux sexospécifiques [9]. Le 22 juillet 1998, le Groupe du marché commun (GMC) convint de créer la REM (Réunion spécialisée des femmes) en vue de favoriser le développement social, économique et culturel des communautés locales dans les États membres. Formée de délégations gouvernementales, la REM pourrait bénéficier au début des conseils de l'une des

organisations régionales regroupées dans le Forum des femmes du Mercosur, même si d'autres organismes sans but lucratif pouvaient aussi y participer.

La REM est clairement issue des activités du mouvement des femmes. Au début, la REM n'a pourtant pas réussi à tisser de liens étroits avec le mouvement des femmes dans la région. Les organisations féministes et les femmes du milieu syndical et universitaire étaient le plus souvent absentes, participant de façon sporadique à titre d'observatrices à certaines réunions sur invitation d'un État donné. C'est seulement en 2005 [10], lors de la Treizième réunion, que la délégation du Brésil exprima le besoin d'élargir la participation des organisations de la société civile et de considérer d'autres organisations de femmes. On proposa deux thèmes : *Égalité des sexes et économie* [11] et *Participation des femmes au processus décisionnel public*. Ce dernier thème était crucial pour stimuler l'intervention directe dans les institutions du Mercosur qui favorisaient la participation des femmes aux processus décisionnels en recommandant que le Parlement du Mercosur se compose d'un nombre égal d'hommes et de femmes.

En novembre 2005, la rencontre de Montevideo adopta ensuite une série de règles pour favoriser la participation de représentants de la société civile, non seulement par leur présence aux réunions, mais aussi en incluant leurs intérêts et leurs exigences parmi les priorités. Résultat de ces efforts conjoints, la Seizième réunion [12] comprenait un séminaire *Égalité des sexes et intégration régionale : politiques d'emploi des femmes dans les États membres du Mercosur*. On y présenta deux documents, l'un sur les politiques d'emploi et l'autre, sur la législation relative à la rémunération des tâches domestiques dans la région [13].

Il fut aussi convenu d'approuver la publication d'un document de la REM soulignant les conclusions et la contribution des organisations de la société civile au séminaire, et d'envoyer le document approuvé au GANEMPL [14] et au Groupe de surveillance de l'emploi du Mercosur.

### **Leçons de l'expérience**

Voici des leçons de l'expérience qui continuent de guider les rapports de la société civile avec le Mercosur :

*Profiter de la vague de fond du mouvement des femmes* : Si l'un des objectifs du Mercosur était de favoriser le développement et la justice sociale, les femmes – groupes féministes organisés et mouvements sociaux – se sont unies pour soutenir ces objectifs de façon critique. Leur impact a pris la forme d'actions en vue d'exposer le contrecoup des politiques commerciales sur les rapports sociaux en général, et notamment sur les rapports entre les sexes. On a donc appuyé un modèle de développement économique axé sur la personne, qui assure l'égalité des chances et de l'accès à une vie productive et créative, le droit au respect et à la dignité, et la protection des droits de la personne.

L'action des femmes a fait naître la combinaison d'acteurs et d'intérêts requise pour amorcer le dialogue social en vue d'élargir les possibilités, corriger et compenser les déséquilibres passés. Il devint possible de profiter de la vague de fond du mouvement des femmes à l'échelle mondiale et régionale. Ces progrès furent validés par les commentaires et l'approbation de conventions internationales telles que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) ou la Déclaration de Beijing et sa plateforme d'action.

*Déceler les faiblesses et les contraintes des organisations et priorités des femmes :*  
La consolidation d'un forum officiel tel que la REM n'a cependant pas suffi à assurer l'intégration d'une perspective sexospécifique – ou celle des intérêts et exigences du mouvement social ou celui des femmes – dans toutes les institutions du Mercosur. Ces changements dépendent certes des structures officielles, mais aussi d'une foule d'autres facteurs. L'expérience acquise dans la création de la REM a permis de déceler la faiblesse relative des organisations de femmes dans divers pays, sur le plan de la capacité d'influencer les priorités politiques et celui des ressources humaines et financières. La REM s'est butée au peu d'importance accordée aux enjeux sociaux et à la condition féminine dans les processus, et à leur absence relative de la sphère syndicale et politique.

Rappelons que depuis sa création et jusqu'en 2005, la REM n'a pas été assez proactive, ne parvenant pas à stimuler la volonté politique de bâtir un espace ouvert à la participation sociale. Elle n'a pas su s'allier aux réseaux et organismes sociaux dotés du niveau d'expertise requis. Elle n'a pas su démontrer sa volonté politique de favoriser le dialogue social et d'établir des mécanismes propres à assurer la participation efficace de la société civile.

Il est indéniable que l'établissement de la REM en tant qu'organisme institutionnel du Mercosur est le fruit de beaucoup d'efforts, de partenariats, d'expériences et de détermination. Cet organisme – et son mode de fonctionnement – reflète cependant les aléas du processus d'intégration du Mercosur sur le plan politique et économique, les forces et les faiblesses du mouvement des femmes dans la région, et les mécanismes administratifs gouvernementaux en matière d'égalité des sexes.

*Reconnaître ce qui doit être fait au niveau de l'État :* Les États membres de la région ont du travail à faire dans plusieurs domaines essentiels. On peut analyser les activités concrètes de la REM dans le cadre du Mercosur seulement en regard de l'intégration institutionnelle du programme d'égalité des sexes des États membres et de sa légitimité dans la société. Les deux dernières années ont démontré qu'il y a place à la compréhension et à la collaboration. Il est possible de forger des partenariats entre représentants de l'État, femmes syndicalistes et féministes, tant au niveau régional que national.

*Découvrir de nouvelles possibilités sur le plan des valeurs communes et de la participation permanente des mouvements :* L'interrelation entre enjeux nationaux, régionaux et mondiaux dans l'arène sociale et gouvernementale a fait naître de nouvelles possibilités de mettre en commun les valeurs et les revendications. Un bon exemple de ce type de coopération est la création du sous-groupe sur les droits sexuels et génésiques au sein du groupe *Santé* du Mercosur, du fait que les États membres ont signé les « principaux traités, conventions et accords sur les droits de la personne, dont plusieurs exercent un impact direct sur la santé sexuelle et génésique » (Azar, P., Celiberti, L., et Espino, A., 2005). L'inclusion de ce genre de sujets démontre en quelque sorte que le succès du processus d'intégration économique et son effet sur les stratégies de développement nationales sont tributaires de la participation sociale et politique de mouvements qui jouent le rôle d'agents de changement inspirés par une myriade de motivations et d'intérêts.

## **Conclusion**

Selon la plupart des mouvements sociaux de la région, le Mercosur reste une option économique et politique valable pourvu qu'il progresse et qu'on l'applique sérieusement.

On n'a cependant pas encore pleinement démocratisé les instances décisionnelles sur le plan des enjeux sociaux et de l'égalité des sexes. Et cela est vrai non seulement en ce qui a trait à la nécessité d'accroître et d'élargir la participation d'acteurs sociaux, mais aussi d'en tenir compte au moment d'élaborer les propositions et d'évaluer l'évolution économique et commerciale du Mercosur. Les activités de renforcement institutionnel proposées par la société civile et réalisées par la REM font naître de nouvelles possibilités et de nouvelles revendications qui doivent de toute urgence faire l'objet d'un débat compétent et permanent au sein du mouvement des femmes dans la région. Pour que ce projet réussisse, il faut cependant que les divers groupes de femmes reconnaissent l'importance primordiale de l'intégration et du rôle de la REM en vue de soutenir et favoriser la participation de la société civile aux enjeux relatifs à l'intégration dans le cadre du Mercosur, dans un esprit d'égalité entre les hommes et les femmes.

Les jalons ont été posés. Les résultats sont encore loin d'être satisfaisants. Mais la stratégie actuelle prouve à quel point il est important de s'organiser et de participer au développement et au renforcement d'appareils officiels. Elle démontre cependant aussi à quel point il est important de participer en permanence au Mercosur non officiel, à son visage *populaire*, afin de créer et soutenir de nouveaux types d'organisations de la société civile capables de dialoguer avec une multiplicité d'acteurs : État, organisations internationales et régionales, entreprise privée et membres de la communauté.

## Notes

1. [http://www.Mercosur.int/msweb/portal%20intermediario/es/archivos/destacado1\\_es.doc](http://www.Mercosur.int/msweb/portal%20intermediario/es/archivos/destacado1_es.doc)
2. Voici les principaux appareils du Mercosur : Conseil du Marché commun (CMC), chargé des questions politiques et du processus décisionnel, formé des ministres des Affaires étrangères, de l'Économie ou d'instances équivalentes; Groupe du Marché commun (GMC), groupe d'initiative et instance exécutive, formé de représentants des ministères des Affaires étrangères, de l'Économie ou d'instances équivalentes, et des banques centrales; Commission parlementaire conjointe, représentant les pouvoirs législatifs des États membres, dont les membres sont élus par chacun des parlements; Forum consultatif économique et social (FCES), avec des représentants des secteurs économique et social, formé d'un nombre égal de représentants de chacun des États membres, appareil consultatif qui émet des recommandations à l'intention du GMC.
3. La Commission syndicale du Mercosur (CSM) fut créée en 1992 pour observer le processus de négociation des autres sous-groupes de travail (SGT).
4. Le Traité d'Ouro Preto approuva la création du SGT10.
5. Le GMC créa la Commission sociale et du travail du Mercosur (1998). Organisme tripartite relevant du GMC, la Commission a un caractère promotionnel et non punitif. Son but est de favoriser (et observer) l'application de la Déclaration sociale et du travail du Mercosur.
6. Parmi les documents pertinents publiés pendant les années 1990, citons les suivants : Mujeres, Trabajo y Mercosur: Una red de Información y Comunicación (Femmes, travail et Mercosur : un réseau d'information et de communication), dans Mujer y Mercosur, Vol I. FLACSO-BID-UNIFEM-UNESCO, 1999; El Mercosur y las Mujeres. Una aproximación desde la perspectiva de género a la dimensión social de la integración (Les femmes et le Mercosur : une perspective sexospécifique des aspects sociaux de l'intégration), dans Mujer y Mercosur, Vol II-FLACSO-BID-UNIFEM 1999; Las trabajadoras y el Mercosur: una propuesta de indicadores para el Observatorio del Mercado de Trabajo (Les travailleuses et le Mercosur : indicateurs proposés pour le Groupe de surveillance du marché de l'emploi). Serie Documentos Sindicales del Mercosur. Proyecto de Cooperación FES – CCSCS. 1999.
7. « Relaciones Comerciales entre la Unión Europea y América Latina » (Rapports commerciaux entre l'Union européenne et l'Amérique latine). GEM-WIDE-CICSA- CIEDUR. <http://wide.gloobal.net/wsapa/eu-la%20project.htm>
8. [http://www.mujeresdelsur.org.uy/index\\_e.htm](http://www.mujeresdelsur.org.uy/index_e.htm)
9. Déclaration conjointe des représentants gouvernementaux responsables de l'élaboration et l'application des politiques relatives à la condition féminine dans les États membres du Mercosur, Río, 3 - 5 décembre 1997.
10. Asunción, Paraguay, 5 - 6 mai 2005.
11. Fondé sur l'engagement envers le consensus de Mexico, Neuvième conférence régionale des femmes d'Amérique latine et des Caraïbes (2004), ratifié par les États.
12. Rio, Brésil, 9 - 10 novembre 2006.
13. Género y Oportunidades Laborales en el Mercosur: Elementos para un Diagnóstico (Perspectives d'emploi dans le Mercosur et égalité des sexes : éléments de diagnostic) – Document présenté par Alma Espino et Soledad Salvador, membres d'Articulation féministe Marcosur et du Réseau international femmes et commerce. Regímenes Jurídicos sobre Trabajo Doméstico Remunerado en los Estados del Mercosur (Législation régissant le travail domestique rémunéré dans les États membres du Mercosur) - Milena Pereira et Hugo Valiente.
14. Groupe de haut niveau du Mercosur en matière d'emploi.

## Références

Procès-verbaux des réunions de la REM <http://www.Mercosurmujeres.org/actas.htm> (à diverses dates)

Azar, P., Celiberti, L. Espino, A. (2005). La perspectiva de género en el marco de la integración regional en el Mercosur: hacia la construcción de una institucionalidad equitativa. Reflexión sobre los caminos de participación e incidencia en el Mercosur (Perspective sexospécifique du Mercosur et de l'intégration régionale : vers le développement d'institutions égalitaires. Réflexion sur les moyens de participer au Mercosur et d'y exercer une influence) Document préparé à l'intention de la Commission sectorielle du Mercosur, section Budget et Planification.

Espino, A. (1999). Las trabajadoras y el Mercosur: una propuesta de indicadores para el Observatorio del Mercado de Trabajo (Les travailleuses et le Mercosur : indicateurs proposés pour le Groupe de surveillance du marché de l'emploi). Documentos Sindicales del Mercosur Series. Projet conjoint FES – CCSCS. 1999;

Espino, A. (1999). Mujeres, Trabajo y Mercosur: Una red de Información y Comunicación (Femmes, travail et Mercosur : un réseau d'information et de communication), dans *Mujer y Mercosur*. Vol I. FLACSO-BID-UNIFEM-UNESCO, 1999;

Espino, A. (1999). El Mercosur y las Mujeres. Una aproximación desde la perspectiva de género a la dimensión social de la integración (Les femmes et le Mercosur. Aborder les aspects sociaux de l'intégration dans une perspective sexospécifique), dans *Mujer y Mercosur*. Vol II-FLACSO-BID-UNIFEM 1999.

## **Au sujet de l'auteure**

*Alma Espino* est économiste et directrice de l'Institut économique de la faculté d'Économie et d'Administration de l'Université de la République, en Uruguay. Elle est responsable de la division Femmes et développement du Centre interdisciplinaire d'études sur le développement, en Uruguay (CIEDUR). Elle a agi comme experte-conseil auprès de plusieurs organismes internationaux : CEPAL, OIT, UNRISD, UNIFEM, Banque mondiale, Fondation F. Ebert, Fondation Heinrich Böll. Alma est agente de liaison de l'IGTN (Réseau international femmes et commerce) en Uruguay et coordonnatrice de la recherche pour la section latino-américaine du Réseau.